

## Secteurs réunis Affaires sociales (SAS)

# Les enjeux cruciaux de la négociation

Tassée par le gouvernement pour la campagne électorale, la négociation dans le secteur de la santé a véritablement pris son envol en février 1999 par le dépôt des demandes patronales.

Nous savons que le déficit zéro est toujours une obsession, sans égard aux besoins de la population et aux conditions dans lesquelles les travailleurs continuent à tenir les services à bout de bras, au détriment souvent de leur propre santé.

La négociation 1999 passe donc inévitablement par l'amélioration des services à la population et l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs du réseau.

### Les membres du comité de négociation s'expriment

Pour **Lyne Duquette**, les travailleurs ont été échaudés plus souvent qu'à leur tour depuis plusieurs années par des gels et des récupérations de salaires, de multiples coupures de postes, en plus de composer avec les impacts majeurs de la transformation du réseau. Tous ces éléments ont diminué passablement notre pouvoir d'achat, déjà détérioré depuis le début des années 80.



Le comité de négociation du SAS-CSD dans l'ordre habituel : Jean-François Bérubé, Thérèse Boisvert-Cliche (assis), Ginette Côté, Yves Richer et Lyne Duquette (debout).

Lyne considère donc qu'il est primordial de renverser la vapeur au cours de cette négociation !

Pour sa part, **Ginette Côté** se soucie particulièrement de l'augmentation de la privatisation et des dangers d'un système de santé à deux vitesses. Elle se questionne sur une santé lucrative et une société qui accepterait que des entreprises fassent des profits avec des besoins primaires, tel le droit à des services de santé. C'est à se demander si l'on connaîtra un jour des spéciaux « du mois », du « deux pour le prix d'un », dans notre système de santé. À l'instar du SAS-CSD, Ginette est d'avis que la réorganisation du réseau doit se faire avec le syndicat.

De son côté, **Yves Richer** trouve révoltant que le gouvernement manipule l'opinion publique, en faisant croire que nous sommes les « gras durs » de la société.

Pourtant, les travailleurs du réseau ont des salaires inférieurs de 7,2 % à l'ensemble des autres travailleurs québécois, plus de 50 % d'entre eux ont un statut précaire et travaillent moins de 25 heures par semaine.

Pour **Jean-François Bérubé**, il est important de laisser la politique aux politiciens. Un de nos mandats sociaux est d'améliorer les conditions des personnes moins bien nanties. En ce sens, nos demandes salariales visent à ne pas augmenter l'écart salarial entre les plus bas et les plus hauts salariés, nous réclamons plutôt une hausse salariale basée sur le salaire moyen dans le réseau. Il est important de rappeler que le SAS-CSD travaille pour et avec les travailleurs.

À titre de directeur des services professionnels et porte-parole à la table de négociation du SAS-CSD, **Michel Gauthier-Giroux**

soutient que nos membres peuvent être assurés que la négociation à la table SAS-CSD est une vraie négociation, sans attache ou sans dessous politique, et qu'elle ne sera pas compromise dans un pseudo-pacte de front commun qui ne sert finalement qu'à bien paraître dans les médias mais qui risque d'éclater à tout moment.

### Des enjeux importants

Les problèmes du réseau ont pris une ampleur énorme ces dernières années et les attentes de nos membres sont proportionnelles à ce qu'ils ont subi. L'organisation du travail, une meilleure protection de l'emploi, l'arrêt de la privatisation et de la sous-traitance, l'élimination de la précarité et l'amélioration de plusieurs clauses normatives sont au coeur de la négociation de 1999 ! ☺